Le contrat de Professionnalisation

mode d'emploi !

Mise à jour janvier 2015

et si c'était votre solution ?

académie Rennes
Éducation nationale
GRETA FORMEZ-VOUS À DEMAIN

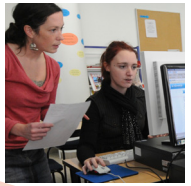

Les atouts du contrat Pro

- Vous suivez une **formation en alternance** : en **entreprise** et en **centre de formation.**
- Vous vous **adaptez progressivement** à l'entreprise et à ce qu'elle attend de vous.
- Vous êtes suivi en entreprise par un **tuteur** qui joue le rôle de coach.
- Vous vous **professionnalisez**. L'entreprise, par le biais du tuteur, vous transmet ses **savoir-faire**.
- Vous êtes **salarié** de l'entreprise.
- Vous êtes **rémunéré**.
- Vous apprenez un **métier**.
- Vous obtenez un **diplôme** (CAP, bac Pro, BTS..) ou une **certification** reconnue par les professionnels, à l'issue du contrat Pro.

http://greta-bretagne.ac-rennes.fr

académie Rennes — GRETA — Éducation nationale

Le contrat Pro
un projet partagé

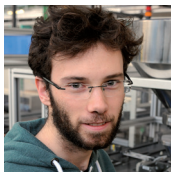

le rôle du tuteur

- Il participe à votre recrutement avec le centre de formation.
- Il vous guide pendant la période de **professionnalisation**
- Il organise vos activités dans l'entreprise pour vous transmettre graduellement des savoir-faire professionnels.
- Il assure la liaison avec le centre de formation.
- Il participe à l'évaluation et au suivi de la formation.

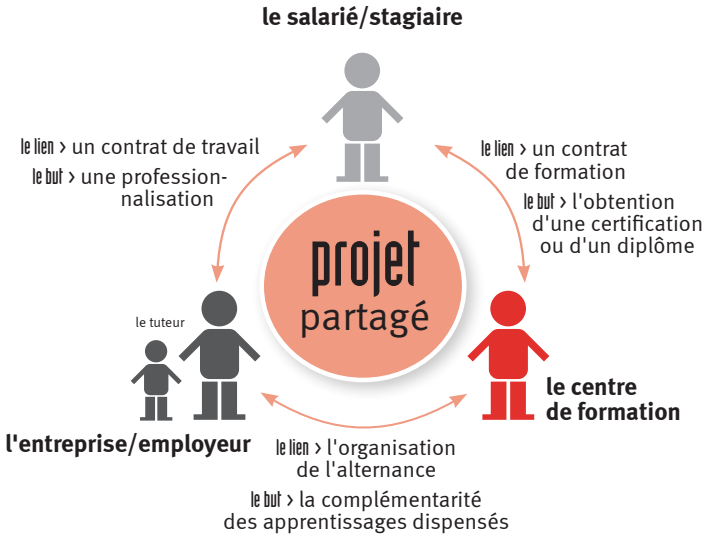
le salarié/stagiaire
le lien › un contrat de travail
le but › une professionnalisation
le lien › un contrat de formation
le but › l'obtention d'une certification ou d'un diplôme
projet partagé
le tuteur
l'entreprise/employeur
le centre de formation
le lien › l'organisation de l'alternance
le but › la complémentarité des apprentissages dispensés

le rôle du Greta (organisme de formation)

- Nous proposons des candidatures à l'entreprise en fonction de ses besoins. C'est l'entreprise qui sélectionne et recrute le candidat.
- Nous définissons ensemble le parcours de formation. C'est un projet partagé entre vous et l'entreprise.
- Nous organisons l'alternance pour optimiser la complémentarité des **apprentissages** dispensés dans l'**entreprise** avec ceux dispensés en **centre de formation**.
- Nous vous préparons au **diplôme** visé.

le ⊕ du réseau des Greta

- Nous adaptons le contenu pédagogique de la formation à votre profil.

Comment trouver votre entreprise ?

Il faut démarcher les entreprises. Votre motivation, votre projet professionnel et l'intéret que vous portez à l'entreprise restent des atouts prioritaires. Mais sachez aussi mettre en avant les principaux avantages du contrat de professionnalisation :

- **Votre formation sera "sur mesure"**
Elle correspondra aux besoins précis de l'entreprise car celle-ci participe à l'élaboration de la formation. Vous serez donc **formé en fonction de ce que l'entreprise attend**.

- **Le financement de votre formation**
Il est pris en charge par l'**OPCA** (organisme paritaire collecteur agréé).

- **Des arguments incitatifs pour l'entreprise**
les aides à l'embauche
› Exonération des cotisations patronales pour les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus.
› Une aide forfaitaire à l'embauche (AFE) pour les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus (2000 €) sous conditions.
› Une aide exceptionnelle à l'embauche pour les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus, de 2000 € (cumulable avec l'AFE).
› Une dispense de versement de la prime de précarité (CDD).
› Des aides complémentaires éventuelles de l'Agefiph pour l'embauche d'une personne handicapée.

A noter : Ces aides sont cumulables avec les baisses de charge relatives à la loi Fillon et avec le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

La carte d'étudiant des métiers

Valable toute la durée de la formation, elle permet de bénéficier des mêmes avantages tarifaires que ceux accordés aux étudiants de l'enseignement supérieur. Cette carte est destinée aux moins de 26 ans.

Le saviez-vous ?

› En amont du contrat Pro, une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (**POE**) peut être mise en place. Prescrite par Pôle Emploi, elle permet la prise en charge d'une formation (jusqu'à 400 h).

› Un financement par l'OPCA des frais liés au **tutorat** est possible dans certains cas.

le contrat de professionnalisation

Pour qui ?
Il concerne plusieurs bénéficiaires : les jeunes de 16 à 25 ans, les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, les seniors et les bénéficiaires de certaines allocations ou contrats spécifiques (RSA, ASS, AAH...).

Pour quoi ?
Son objectif est de favoriser votre insertion ou réinsertion dans l'entreprise par l'acquisition d'une qualification reconnue par l'Etat et les professionnels.

Comment ?
Par son fonctionnement en **alternance**, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle en entreprise associée à des apprentissages en centre de formation.

Pour quelle durée ?
Ce contrat de travail peut être mis en oeuvre dans le cadre d'un CDI (contrat à durée indéterminée) ou d'un CDD (contrat à durée déterminée). Sa durée peut varier de 6 à 12 mois (jusquà 24 mois selon la convention collective).
Le temps passé en centre de formation correspond à : 15 à 25% du volume horaire global déterminé dans le contrat, avec un minimum de 150 heures.

Pour quelle rémunération ?
Elle varie selon votre âge et votre niveau d'études.

	inférieur au baccalauréat	égal ou supérieur au baccalauréat
- de 21 ans	au moins 55% du SMIC	65% du SMIC
21 à 25 ans	au moins 70% du SMIC	80% du SMIC
26 ans et +	au moins le SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	

Rémunération minimale. Elle peut varier selon la branche professionnelle.

académie Rennes
Éducation nationale
GRETA

Prenez rendez-vous avec un **conseiller en formation continue**

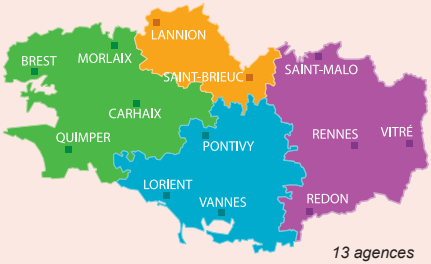

13 agences dans le réseau des Greta en Bretagne

- Lannion-Guingamp **02 96 61 48 54**
- Saint-Brieuc **02 96 61 48 54**
- Quimper-Cornouaille **02 98 90 15 18**
- Brest **02 98 80 41 51**
- Carhaix-Centre Ouest Bretagne **02 98 93 75 77**
- Morlaix **02 98 88 60 87**
- Dinan-Saint-Malo **02 99 21 12 22**
- Redon-Bain-de-Bretagne **02 99 72 22 40**
- Rennes-Brocéliande **02 99 22 63 64**
- Fougères-Vitré **02 99 75 35 84**
- Lorient **02 97 87 15 60**
- Pontivy **02 97 25 37 17**
- Vannes **02 97 46 66 66**

FORMATIONS depuis 1974 PRODUITES EN BRETAGNE

http://greta-bretagne.ac-rennes.fr

Thématique
formation continue - GRETA
Éditeur
réseau des Greta - Bretagne
Accès internet
http://greta-bretagne.ac-rennes.fr
Date de parution
janvier 2015
Impression
UAR unité académique de reprographie 500 ex